

■ FRANCESCO DEL BOCA (ITALIE)

# « 10 % DES ENTREPRISES SONT MENACÉES »



L. Guemmo

Les tarifs « low cost » et des délais moyens de paiement à 100 jours « plombent » les transporteurs italiens. Depuis le début de la crise 6 000 entreprises ont déposées le bilan. Francesco del Boca, président de l'UETR (Union européenne des transporteurs routiers) exhorte Bruxelles et l'Italie à réagir.

» **L'OT : Quelle est votre lecture de la crise du transport routier italien ?**

**Francesco del Boca :** La crise qui sévit est la conjonction de l'augmentation du gazole en 2008 et de la réduction du volume d'activité dans le secteur du TRM. On estime que 35 % des ensembles routiers ne circulent pas en Italie. Il y a un véritable déficit de la prestation de transport qui pénalise les entreprises. En 2008, 6 000 transporteurs ont déposé le bilan. En 2009, on risque de voir ce chiffre augmenter fortement parce que les dirigeants de PME comme les artisans transporteurs qui ont acheté des nouveaux véhicules n'ont pas les liquidités pour rembourser. Pour éviter le pire et la spirale de l'endettement, ils ont décidé de restituer les véhicules aux constructeurs. Nul ne sait dans quel état les transporteurs sortiront de cette crise parce que les prévisions sont alarmantes. Les économistes ita-

liens ne voient pas de signes de reprise avant juin 2010. 10 % des entreprises italiennes sont menacées.

» **Dans le contexte de difficultés économiques et de défaillances d'entreprises, quels types de mesures le gouvernement italien doit-il adopter pour accompagner les entreprises ?**

**F. B. :** Nous nous battons pour que le coût de la prestation de transport soit rétribué à son juste prix. Ceux qui pratiquent des tarifs « low cost » ne respectent pas la loi en vigueur et notamment le règlement social européen (RSE) sur les temps de conduite et de repos. Nous avons demandé à l'État italien d'augmenter les contrôles pour vérifier les temps de conduite et de repos. En Italie, 100 000 contrôles ont été effectués en 2007 alors qu'en Allemagne le chiffre est de l'ordre de 1,75 millions.

Les disparités sont trop grandes entre les États membres.

» **Les délais de paiement posent aussi problème...**

**F. B. :** Nous demandons au gouvernement d'imposer des délais de paiement à 30 jours. En Italie, les délais oscillent entre 90 et 180 jours. En période de crise, nous ne pouvons pas être le banquier des donneurs d'ordre et des industriels. Les banques doivent faire leur travail et il est légitime que les transporteurs soient payés à 30 jours. Le secrétaire d'État aux Transports, Bartolomeo Giachino aurait tout intérêt à s'inspirer de la loi française sur les délais de paiement, laquelle introduit une clause pénale de 15 000 € pour les donneurs d'ordre qui ne respectent pas le délai légal. Enfin, nous souhaitons que le coût du carburant soit le même pour tous les membres de l'UE. La mesure la plus pertinente consisterait à supprimer les accises sur le gazole parce que les coûts de production sont grosso modo similaires. Ou alors il faudrait harmoniser les accises au sein de l'UE. À l'évidence, les disparités de coût créent les distorsions de concurrence.

**« EN PÉRIODE DE CRISE, NOUS NE POUVONS PAS ÊTRE LE BANQUIER DES DONNEURS D'ORDRE ET DES INDUSTRIELS. »**

» **Vous êtes président de l'UETR (1) depuis juin 2008. Quelle est votre stratégie d'action ?**

**F. B. :** En accédant à la présidence, j'ai pris conscience que les petites entreprises n'étaient pas bien représentées au sein de l'UE. J'ai donc recueilli l'adhésion des associations de transporteurs issues de dix pays de l'UE. L'idée est de rechercher une stratégie d'action commune en tenant compte des réalités locales. Nous recherchons le dénominateur commun. Notre combat consiste à travailler dans un cadre de concurrence loyale. Nous revendiquons l'harmonisation des coûts et souhaitons obtenir une réglementation commune. Les disparités sont telle-